



PROCÈS VERBAL - COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

MARDI 14 OCTOBRE 2025

Présents : Mmes BOUCHILLOUX Marie - DEVALEIX Yolande - MM. DUMAS Jacques - DURANTON Hervé
- GRAULIERE Pascal

Cette réunion se déroule par téléconsultation.

Faisant suite à la démission de M. DA SILVA José, représentant des Arbitres au Comité de Direction, par lettre recommandée reçue le 15/09/2025, conformément à l'article 13.3 des Statuts du District, le Président propose un candidat pour le remplacer : M. DELACOUR Victor.

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales est amenée à se prononcer sur la recevabilité de sa candidature.

Ce candidat doit respecter les conditions générales d'éligibilité décrites à l'article 13.2.1 des Statuts du District mais également les conditions particulières d'éligibilité pour le représentant des arbitres décrites à l'article 13.2.2.

Après étude de la candidature et des documents annexés, la Commission confirme que M. DELACOUR Victor respecte bien les conditions générales et particulières d'éligibilité et déclare sa candidature recevable à l'unanimité.

Cette candidature pourra donc être soumise au vote de l'Assemblée Générale.

Le Président de séance,
Jacques DUMAS